

Zeitschrift: Bulletin de la Société pédagogique genevoise
Herausgeber: Société pédagogique genevoise
Band: - (1908)
Heft: 2

Artikel: Communications du Comité
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-242302>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 02.10.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE GENEVOISE

**Assemblée générale du 12 mars 1908, petite salle
de l'Institut.**

Présidence de M. Edmond MARTIN, président.

1° Communications du Comité.

Travaux futurs.

M. le *Président* informe l'Assemblée que le Comité a décidé de mettre prochainement à l'étude la loi de 1886 sur l'Instruction publique. M. le prof. *J. Dubois*, vice-président de la Société veut bien se charger de jeter les bases de cet important travail. Cette introduction figurera à l'ordre du jour de notre prochaine réunion et le comité espère pouvoir compter sur la participation d'un grand nombre de sociétaires à l'élaboration de cette œuvre qui les touche de si près.

Correspondance.

Le Département de l'Instruction publique a informé le Comité qu'il examinerait avec attention les vœux adoptés par notre société à la suite de la communication de M. A. Charvoz et concernant l'attribution des récompenses de fin d'année.

Démission.

La démission de M. *F. Dussaud*, actuellement à Paris, est acceptée.

Candidatures.

M^{lle} *J. Reichenbach*, institutrice, et M. *H. Duaimé*, professeur, sont reçus membres de la Société.